

Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine
17 et 18 octobre 2018, Bordeaux

Manger local ! Un programme « agriculture, alimentation, territoires »

Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional Nouvelle-Aquitaine s'est réuni en séance plénière les 17 et 18 octobre 2018. A l'ordre du jour, une feuille de route « Agriculture, Alimentation, Territoires, pour une alimentation durable et locale en Nouvelle-Aquitaine ».

Manger local, aller au marché de proximité, faire ses courses chez les producteurs... c'est bon pour les territoires et l'économie locale ! C'est en substance l'orientation présentée par le Conseil régional au CESER. La feuille de route du Conseil régional « Agriculture, Alimentation et Territoires, pour une alimentation durable et locale en Nouvelle-Aquitaine » vise à développer les circuits alimentaires locaux et l'ancrage territorial des filières alimentaires. A ce stade, le projet repose essentiellement sur l'approvisionnement en produits de qualité dans la restauration collective publique régionale, notamment au sein des lycées.

Pour le CESER, une des principales difficultés aujourd'hui est liée à l'adéquation entre l'offre et la demande. Il est nécessaire d'augmenter les volumes permettant de répondre à la demande des marchés régionaux et de renforcer l'approvisionnement et la capacité de transformation des produits. Il s'agit bien d'une structuration globale de l'offre qui est à mettre en place. Par ailleurs, une évolution du cadre juridique actuel des marchés publics est nécessaire : il faut en effet trouver des solutions techniques et juridiques adaptées pour développer des stratégies plus souples et plus réactives.

Le CESER propose plusieurs actions concrètes pour renforcer l'impact de ce plan :

- travailler avec certains acteurs de terrain pour renforcer la formation, les savoir-faire autour de la cuisine des produits locaux. Par exemple, valoriser les grands chefs de Nouvelle-Aquitaine, grands ambassadeurs pouvant accompagner la formation des cuisiniers dans les espaces de restauration collective ;
- renforcer la professionnalisation des acteurs dans le cadre de la commande publique ;
- apporter une attention particulière au développement et à la consolidation de l'emploi dans ce domaine ;
- mettre l'accent sur le public jeune en le sensibilisant et en l'accompagnant dans ses habitudes de consommation ;
- renforcer la représentation du consommateur citoyen dans les instances telles que le Comité Régional Alimentation, Filières et Territoires (CRAFT) ;
- soutenir les besoins en investissement dans le cadre d'outils collectifs (transformation, acquisition de matériel dans la restauration collective,...) ;
- poursuivre le travail engagé sur l'étiquetage des produits.

**CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL**

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

Enfin, les marchés de proximité sont des marchés à forte valeur ajoutée, ils sont à la fois une réponse économique et une réponse en termes d'aménagement des territoires. Pour le CESER, développer l'agriculture de proximité et les circuits alimentaires locaux doit être un axe majeur des contrats de territoire. Cela passera par le développement de l'ingénierie et la mise en place de moyens dédiés.

Pour plus d'informations
contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr

**CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL**

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77
